

## **Genworth MI Canada Inc. présente ses résultats pour le quatrième trimestre de 2016 et l'exercice complet**

**Primes acquises : 164 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 9 % d'un exercice à l'autre, et 638 millions de dollars pour 2016, en hausse de 9 % d'un exercice à l'autre**  
**Rapport sinistres-primes : 18 % pour le quatrième trimestre, en baisse de 5 points de pourcentage d'un exercice à l'autre, et 22 % pour 2016, en hausse de 1 point de pourcentage d'un exercice à l'autre**  
**Bénéfice net : 140 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 43 % d'un exercice à l'autre, et 417 millions de dollars pour 2016, en hausse de 5 % d'un exercice à l'autre**  
**Bénéfice d'exploitation net : 105 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 10 % d'un exercice à l'autre, et 388 millions de dollars pour 2016, en hausse de 3 % d'un exercice à l'autre**  
**Bénéfice d'exploitation par action dilué : 1,14 \$ pour le quatrième trimestre, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre, et 4,23 \$ pour 2016, en hausse de 4 % d'un exercice à l'autre**

Toronto (Ontario) (le 7 février 2017) – Genworth MI Canada Inc. (la « Société ») (TSX : MIC) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre de 2016, notamment un bénéfice net de 140 millions de dollars, ou 1,52 \$ par action ordinaire après dilution, et un bénéfice d'exploitation net de 105 millions de dollars, soit un bénéfice d'exploitation de 1,14 \$ par action ordinaire après dilution.

Pour l'exercice complet, la Société a inscrit un bénéfice net de 417 millions de dollars, soit un bénéfice de 4,54 \$ par action ordinaire après dilution, et un bénéfice d'exploitation net de 388 millions de dollars, soit un bénéfice d'exploitation net de 4,23 \$ par action ordinaire après dilution. La Société a versé en 2016 des dividendes ordinaires de 1,70 \$ par action ordinaire. Elle a également enregistré un rendement d'exploitation des capitaux propres de 12 % pour le trimestre et de 11 % pour l'exercice complet.

Le 17 janvier 2017, la Société a annoncé des hausses des taux des primes pour ses produits d'assurances hypothécaires souscrites à l'unité. Ces hausses reflètent les nouvelles exigences en matière de capital réglementaire qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et qui exigent des assureurs hypothécaires qu'ils détiennent un capital accru afin de favoriser la stabilité à long terme du système canadien de financement de l'habitation. La hausse du taux moyen des primes pour l'assurance souscrite à l'unité est de 18 % à 20 % environ et elle devrait se traduire par un taux moyen des primes pour l'assurance souscrite à l'unité se situant entre 330 et 335 points de base pour 2017, comparativement à 293 points de base en 2016.

« Nos solides résultats financiers pour 2016 rendent compte des avantages que nous procurent l'excellente qualité et la grande diversification de notre portefeuille, a déclaré Stuart Levings, président et chef de la direction. Nous sommes satisfaits des résultats de la récente révision des prix, qui reflète adéquatement les nouvelles exigences en matière de capital, et nous continuons de mettre l'accent sur le maintien d'une gestion prévoyante du risque, d'une politique de souscription prudente et de liens privilégiés avec les prêteurs. »

### **Principaux résultats financiers et paramètres liés à l'exploitation du quatrième trimestre de 2016**

- **Les nouvelles assurances souscrites à l'unité** se sont chiffrées à 5,1 milliards de dollars, en baisse de 1,1 milliard de dollars, ou de 18 %, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux modifications ciblées apportées au chapitre de la souscription dans certains marchés et à la diminution de la taille du marché des assurances souscrites à l'unité. En raison du caractère saisonnier habituel des activités, les nouvelles assurances souscrites à l'unité ont affiché un recul de 1,7 milliard de dollars, ou de 25 %, par rapport à leur niveau du trimestre précédent.
- **Les primes souscrites au chapitre des assurances souscrites à l'unité** se sont chiffrées à 149 millions de dollars, en baisse de 32 millions de dollars, ou de 17 %, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est surtout attribuable à un recul des nouvelles assurances souscrites. Comparativement à celles du trimestre précédent, les primes souscrites ont diminué de 51 millions de dollars, ou de 26 %, en raison principalement du caractère saisonnier des activités.
- **Les nouvelles assurances de portefeuille souscrites** à l'égard de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur faible se sont établies à 4,9 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 4,7 milliards de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et une baisse de 1,6 milliard de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. Cette diminution découle principalement d'une baisse de la demande des prêteurs à l'égard de l'assurance de portefeuille.
- **Les primes souscrites au chapitre de l'assurance de portefeuille** se sont élevées à 22 millions de dollars, en baisse de 10 millions de dollars comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et stables comparativement à celles du trimestre précédent.
- **Les primes acquises**, qui se sont établies à 164 millions de dollars, affichent une hausse de 13 millions de dollars, ou de 9 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le volume plus élevé de primes souscrites ces dernières années. Comparativement à celles du trimestre précédent, les primes acquises ont progressé de 2 millions de dollars, ou de 1 %. **La réserve pour primes non acquises** s'établissait à 2,1 milliards de dollars à la clôture du trimestre, ce qui représente une augmentation de 122 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2015. Ces primes non acquises seront comptabilisées à titre de primes acquises au fil du temps, selon l'expérience passée de la Société en matière de survenance des pertes sur sinistres.

- **Le nombre de nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations**, s'est élevé à 436 cas, soit une diminution de 57 cas par rapport au trimestre précédent, attribuable principalement à des baisses en Alberta (131) et dans la région du Pacifique (12), qui ont été en partie contrebalancées par des hausses en Ontario (40), au Québec (35) et dans la région de l'Atlantique (11). La baisse enregistrée en Alberta découle principalement d'une augmentation des remédiations (80), dont 36 dans la région de Fort McMurray. Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, cela représente 51 cas de défaillance de moins, déduction faite des remédiations, ce qui est imputable surtout à des baisses observées au Québec (28), dans la région du Pacifique (18) et en Ontario (14), qui ont été en partie contrebalancées par une hausse observée en Alberta (14).
- **Le rapport sinistres-primés**, exprimé en pourcentage des primes acquises, s'est chiffré à 18 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 25 % pour le troisième trimestre et à 23 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. **Les pertes sur sinistres** se sont établies à 29 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la vigueur soutenue de l'économie dans la région du Pacifique et de l'évolution favorable des réserves calculées dossier par dossier qui a été observée au Québec grâce à l'amélioration de la conjoncture économique et du marché de l'habitation, en partie contrebalancées par la pression exercée par les régions productrices de pétrole. Les pertes sur sinistres ont diminué de 11 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des remédiations en Alberta et de l'évolution favorable des réserves calculées dossier par dossier au Québec.
- **Le nombre de cas de défaillance déclarés** s'élevait à 2 070 à la clôture du trimestre, soit une augmentation de 241 cas par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui inclut les 306 cas de défaillance supplémentaires en Alberta. Comparativement au trimestre précédent, le nombre de cas de défaillance déclarés a augmenté de 43 cas.
- **Les charges** se sont chiffrées à 33 millions de dollars pour le trimestre, ce qui a donné lieu à un **pourcentage des frais généraux** exprimé en pourcentage des primes acquises de 20 %, soit un taux supérieur de 2 points de pourcentage à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et inchangé par rapport à celui du trimestre précédent. Le pourcentage des frais généraux est demeuré dans la fourchette d'exploitation attendue de la Société, à savoir entre 18 % et 20 %.
- **Le revenu de placement net, à l'exclusion des profits réalisés et latents sur instruments dérivés, des écarts de change et des pertes de valeur**, s'est établi à 46 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse de 1 million de dollars par rapport à celui inscrit pour le trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par une augmentation du montant des actifs investis.
- **Le portefeuille de placements** de la Société avait une valeur de marché de 6,3 milliards de dollars à la clôture du trimestre à l'étude. Au 31 décembre 2016, le portefeuille affichait un rendement comptable équivalent avant impôt de 3,2 % et sa durée était de 3,8 ans, ce qui, dans les deux cas, est conforme à ceux du trimestre précédent.

- Le **bénéfice net** s'est chiffré à 140 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des profits réalisés et latents sur les instruments dérivés et les opérations de change, de la hausse des primes acquises et de la baisse des pertes sur sinistres, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges. Le bénéfice net affiche une hausse de 42 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation des profits réalisés et latents sur les instruments dérivés et les opérations de change, par la baisse des pertes sur sinistres et par l'augmentation des primes acquises.
- Le **bénéfice d'exploitation net** s'est établi à 105 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une augmentation des primes acquises et d'une diminution des pertes sur sinistres, en partie contrebalancées par une hausse des charges. Le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 12 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout d'une diminution des pertes sur sinistres et d'une hausse des primes acquises.
- Le **rendement d'exploitation des capitaux propres** s'est établi à 12 % pour le trimestre écoulé, en comparaison de 12 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 11 % pour le trimestre précédent.

#### **Principaux résultats financiers et paramètres liés à l'exploitation de l'exercice 2016**

- **Les nouvelles assurances souscrites à l'unité** se sont élevées à 21,2 milliards de dollars, en baisse de 4,1 milliards de dollars, ou de 16 %, comparativement à celles de l'exercice 2015, en raison des modifications ciblées apportées au chapitre de la souscription dans certains marchés et de la diminution de la taille du marché des assurances souscrites à l'unité. **Les nouvelles assurances de portefeuille souscrites** à l'égard de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur faible se sont établies à 41,9 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 16,2 milliards de dollars par rapport à 2015. Cette augmentation découle de la hausse de la demande des prêteurs qui a été enregistrée en prévision de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 2016, des changements réglementaires qui limitent l'assurance de portefeuille aux prêts hypothécaires qui serviront dans le cadre des programmes de titrisation du gouvernement.
- **Les primes souscrites au chapitre des assurances souscrites à l'unité** se sont chiffrées à 619 millions de dollars, en baisse de 86 millions de dollars, ou de 12 %, comparativement à celles de l'exercice 2015, en raison surtout d'un recul des nouvelles assurances souscrites, lequel a été atténué par une augmentation de 5 % du taux de primes moyen découlant de la hausse du taux des primes instaurée en juin 2015. **Les primes souscrites au chapitre de l'assurance de portefeuille** se sont élevées à 140 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars comparativement à celles de l'exercice 2015.
- Les **primes nettes acquises** se sont établies à 638 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des primes souscrites enregistrée au cours des dernières années.

- **Le rapport sinistres-primés**, exprimé en pourcentage des primes acquises, s'est chiffré à 22 % pour l'exercice, comparativement à 21 % pour l'exercice 2015. **Les pertes sur sinistres** se sont établies à 139 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations, et d'une augmentation de la réserve moyenne par cas de défaillance dans les régions productrices de pétrole.
- **Les charges** se sont chiffrées à 124 millions de dollars pour l'exercice, ce qui a donné lieu à un **pourcentage des frais généraux** exprimé en pourcentage des primes acquises de 19 %, soit un taux en hausse de 1 point de pourcentage par rapport à celui de l'exercice précédent. Le pourcentage des frais généraux est demeuré dans la fourchette d'exploitation attendue de la Société, à savoir entre 18 % et 20 %.
- **Le revenu de placement net, à l'exclusion des profits réalisés et latents sur instruments dérivés, des écarts de change et des pertes de valeur**, s'est établi à 176 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour l'exercice 2015, ce qui s'explique principalement par une augmentation du montant des actifs investis.
- Le **bénéfice net** s'est établi à 417 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2015, en raison principalement de la hausse des profits réalisés et latents sur les instruments dérivés et les opérations de change, de l'augmentation des primes acquises et de la hausse du revenu de placement, en partie contrebalancées par l'augmentation des pertes sur sinistres, par la hausse des charges et par la diminution des profits réalisés à la vente de placements.
- **Le bénéfice d'exploitation net** s'est établi à 388 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars comparativement à celui de l'exercice 2015, en raison essentiellement d'une augmentation des primes acquises, partiellement contrebalancée par une hausse des pertes sur sinistres et par une augmentation des charges.
- **Le rendement d'exploitation des capitaux propres** s'est établi à 11 %, en comparaison de 12 % pour l'exercice précédent.
- **Le ratio de capital réglementaire ou ratio du test du capital minimal** a été d'environ 245 %, soit un ratio supérieur de 25 points de pourcentage à la cible de la Société au titre du test du capital minimal à maintenir, soit 220 %.
- La Société estime que **le solde impayé des prêts hypothécaires assurés** était d'approximativement 223 milliards de dollars au 31 décembre 2016, ce qui correspond à 48 % du montant initial assuré. Le 15 décembre 2016, le plafond du solde impayé de tous les prêts hypothécaires assurés du secteur privé autorisé en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* (la « LPAHR ») a été augmenté, passant de 300 milliards de dollars à 350 milliards de dollars. La Société estime qu'au 30 septembre 2016, le solde impayé du capital pour tous les prêts hypothécaires assurés du secteur privé se chiffrait à 282 milliards de dollars.

## **Dividendes**

Le 25 novembre 2016, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,44 \$ par action ordinaire. Ce dividende représente une hausse de 0,02 \$, ou de 5 %, par rapport au dividende trimestriel précédent de la Société.

## **Capitaux propres**

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres s'établissaient à 3 649 millions de dollars, ce qui représente une valeur comptable incluant un cumul des autres éléments du résultat global de 39,28 \$ par action ordinaire diluée, soit une hausse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global, les capitaux propres se sont chiffrés à 3 556 millions de dollars, ce qui représente une valeur comptable de 38,28 \$ par action ordinaire diluée, soit une hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

## **Nouveau cadre de fonds propres réglementaire**

Le 15 décembre 2016, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Exigences de capital des sociétés d'assurance hypothécaire fédérales*. Ce préavis établit un nouveau cadre normalisé pour la détermination des exigences en matière de fonds propres des sociétés d'assurance hypothécaire résidentielle. Le préavis a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017, remplaçant le préavis précédent du BSIF. En vertu du nouveau cadre de fonds propres, le ratio du TCM immobilisé cible de 220 % a été ramené au ratio du TCM cible de 150 % prévu par le cadre de surveillance du BSIF et le ratio du TCM minimal permis en vertu de la LPAHR a été ramené à 150 %. En se fondant sur le nouveau cadre, la Société a établi un ratio du TCM cible interne de 157 % pour 2017, et elle estime que son ratio du TCM pro forma au 31 décembre 2016 se serait situé dans une fourchette de 158 % à 162%.

## **Cotes de solvabilité et notations des titres de créance**

Selon DBRS Ratings Limited, la cote de crédit d'émetteur de la Société est de « A » élevée (stable) et la notation de stabilité financière de la principale filiale en exploitation de la Société est de « AA » (stable). Selon Standard & Poor's, la cote de crédit de la Société est de « BBB+ » (stable) et la notation de stabilité financière de la principale filiale en exploitation de la Société est de « A+ » (stable).

## **Résultats d'exploitation détaillés et supplément financier**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats d'exploitation de la Société, il convient de se reporter au rapport de gestion de la Société déposé sur SEDAR et qui peut être consulté à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le présent communiqué de presse ainsi que les états financiers consolidés, le rapport de gestion et le supplément financier de la Société pour l'exercice 2016 complet sont également affichés dans le site Web de la Société, à la section Investisseurs (<http://investisseur.genworthmicanada.ca>). Les investisseurs sont invités à examiner ces documents.

## **Téléconférence**

La téléconférence portant sur les résultats de la Société pour le quatrième trimestre aura lieu le 8 février 2017 à 10 h, heure de l'Est (numéro de téléphone local 647-794-1827 ou sans frais au 1-866-564-7439, code d'accès 6145325). La téléconférence est accessible par téléphone et par webémission audio, dans le site Web de la Société. Les participants qui se joignent à la téléconférence par webémission audio sont invités à s'inscrire à l'avance par l'intermédiaire du site Web de la Société. Les diapositives qui accompagnent la téléconférence seront affichées juste avant qu'elle ne débute. Une rediffusion de la téléconférence pourra être écoutée jusqu'au 9 mars 2017 (numéro de téléphone local : 647-436-0148 ou sans frais au 1-888-203-1112, code de rediffusion 6145325). La webémission sera également disponible en différé dans le site Web de la Société pendant au moins 45 jours après la tenue de la téléconférence.

## **À propos de Genworth MI Canada Inc.**

Genworth MI Canada Inc. (TSX : MIC), par l'intermédiaire de sa filiale, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Canada (« Genworth Canada »), est le plus important assureur privé de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. La Société fournit de l'assurance prêt hypothécaire aux prêteurs hypothécaires résidentiels du Canada, facilitant l'accession à la propriété pour les acheteurs d'une première maison. Genworth Canada se différencie par l'excellence de son service à la clientèle, une technologie de traitement innovante et une solide structure de gestion du risque. Grâce à son leadership éclairé et à l'attention qu'elle porte à la sécurité et à la solidité du système de crédit hypothécaire, Genworth Canada appuie le marché de l'habitation depuis plus de deux décennies. Au 31 décembre 2016, la Société détenait un actif total de 6,6 milliards de dollars et affichait 3,6 milliards de dollars en capitaux propres. Apprenez-en davantage à [www.genworth.ca](http://www.genworth.ca).

## **Personnes-ressources :**

**Investisseurs** – Jonathan Pinto, 905-287-5482 [jonathan.pinto@genworth.com](mailto:jonathan.pinto@genworth.com)

**Médias** – Susan Carter, 905-287-5520 [susan.carter@genworth.com](mailto:susan.carter@genworth.com)

## Faits saillants financiers consolidés

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Quatrième trimestre (non audité)		Exercice complet (audité)	
	2016	2015	2016	2015
Nouvelles assurances souscrites à l'unité <sup>1</sup>	5 120 \$	6 231 \$	21 171 \$	25 243 \$
Nouvelles assurances de portefeuille <sup>1</sup>	4 918	9 595	41 881	25 696
<b>Total des nouvelles assurances souscrites<sup>1</sup></b>	<b>10 038</b>	<b>15 826</b>	<b>63 051 \$</b>	<b>50 938 \$</b>
Primes souscrites	171	213	760	809
Primes acquises	164	151	638	586
Pertes sur sinistres	29	35	139	122
Charges	33	27	124	108
Revenus de souscription, montant net	103	90	375	356
Revenu de placement (produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais) <sup>1</sup>	46	44	176	169
Profits (pertes) réalisés à la vente de placements	1	(2)	3	23
Profits réalisés et latents sur instruments dérivés, écarts de change et perte de valeur	46	5	35	9
<b>Total du revenu de placement net</b>	<b>93</b>	<b>47</b>	<b>214</b>	<b>201</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>140 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>417 \$</b>	<b>398 \$</b>
<b>Bénéfice d'exploitation net<sup>1</sup></b>	<b>105 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>375 \$</b>
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	91 856 165	91 795 125	91 828 701	92 296 521
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après dilution	92 266 264	92 218 209	91 874 244	92 771 849
Bénéfice par action ordinaire après dilution	1,52 \$	1,03 \$	4,54 \$	4,22 \$
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire après dilution <sup>1</sup>	1,14 \$	1,03 \$	4,23 \$	4,05 \$
Valeur comptable par action ordinaire après dilution, compte tenu du CAERG <sup>1</sup>	39,28 \$	36,82 \$	39,28 \$	36,82 \$
Valeur comptable par action ordinaire après dilution, compte non tenu du CAERG <sup>1</sup>	38,28 \$	35,46 \$	38,28 \$	35,46 \$
Rapport sinistres-primés <sup>1</sup>	18 %	23 %	22 %	21 %
Ratio combiné <sup>1</sup>	38 %	41 %	41 %	39 %
Rendement d'exploitation des capitaux propres <sup>1</sup>	12 %	12 %	11 %	12 %
Ratio du test du capital minimal (« TCM ») <sup>1</sup>	245 %	234 %	245 %	234 %
Taux de défaillance <sup>1,2</sup>	0,10 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %

<sup>1</sup> Cette mesure financière n'est pas calculée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué pour en savoir davantage.

<sup>2</sup> Fondé sur les prêts assurés originaux en vigueur dont la couverture est expirée et exclut les défaillances subies mais non déclarées.

## Mesures financières non conformes aux IFRS

En supplément des états financiers consolidés de la Société, qui sont établis conformément aux IFRS, la Société a recours à des mesures financières non conformes aux IFRS pour analyser sa performance. Les principaux indicateurs de rendement de la Société et certains autres renseignements figurant dans le présent communiqué de presse font état de mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures sont utilisées par la Société pour analyser sa performance et comprennent notamment le bénéfice d'exploitation net, le bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base) et le bénéfice d'exploitation par action ordinaire (dilué). La Société croit que ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent des renseignements supplémentaires intéressants sur sa performance et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs, puisqu'elles permettent une plus grande transparence des mesures clés utilisées par la direction lorsqu'elle prend des décisions sur le plan des finances et de l'exploitation. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de sens normalisé et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

### Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS aux mesures conformes aux IFRS comparables pour les périodes indiquées

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Quatrième trimestre		Exercice complet	
	2016	2015	2016	2015
Revenu de placement	93 \$	47 \$	214 \$	201 \$
Ajustement du revenu de placement :				
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(47)	(3)	(38)	(32)
Produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais de placement	46 \$	44	176 \$	169 \$
Bénéfice net	140	98	417	398
Ajustement du bénéfice net, après impôt :				
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(35)	(3)	(29)	(23)
Bénéfice d'exploitation net	105 \$	95 \$	388 \$	375 \$
Bénéfice par action (de base)	1,52 \$	1,06 \$	4,54 \$	4,32 \$
Ajustement du bénéfice par action ordinaire, après impôt :				
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(0,38)	(0,03)	(0,31)	(0,25)
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base)	1,15 \$	1,04 \$	4,23 \$	4,07 \$
Bénéfice par action ordinaire (après dilution)	1,52 \$	1,03 \$	4,54 \$	4,22 \$
Ajustement du bénéfice par action ordinaire, après impôt :				
Montant de réévaluation de la rémunération fondée sur des actions	0,00	0,03	0,00	0,08
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(0,38)	(0,03)	(0,31)	(0,25)
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire (après dilution)	1,14 \$	1,03 \$	4,23 \$	4,05 \$

Il y a lieu de se reporter au « Glossaire des mesures financières non conformes aux IFRS » qui fait partie de la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » figurant à la fin du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (le « rapport de gestion ») pour prendre connaissance des définitions de ces principales mesures financières non conformes aux IFRS ainsi que des raisons pour lesquelles ces mesures sont utiles aux investisseurs et à la direction. Le rapport de gestion ainsi que les plus récents états financiers de la Société sont publiés dans son site Web ainsi que dans le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Mise en garde concernant l'information et les énoncés prospectifs

Certaines déclarations qui figurent dans le présent communiqué contiennent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (des « énoncés prospectifs »). Dans le présent communiqué, les termes « pouvoir », « avoir l'intention de », « planifier », « s'attendre à », « être d'avis », « chercher à », « proposer », « estimer », « prévoir », d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur ou du conditionnel, en référence à la Société, visent à signaler des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent document comprennent notamment des énoncés concernant les attentes de la Société à l'égard de l'incidence du cadre législatif régissant les garanties gouvernementales canadiennes, de l'incidence des changements proposés aux lignes directrices par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et des projets de loi déposés relativement à la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* et de l'incidence des modifications apportées aux règles d'admissibilité des prêts hypothécaires à la garantie du gouvernement, les perceptions de la Société sur l'appréciation de la demande de logement et des prix des maisons, les taux de chômage, les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs, les prévisions de vente en matière de primes souscrites, les programmes de dépenses d'investissement, la politique en matière de dividendes de la Société et la capacité d'exécuter ses stratégies d'exploitation, d'investissement et financières futures.

Les énoncés prospectifs figurant dans les présentes s'appuient sur des facteurs et des hypothèses, dont certains peuvent sembler s'approcher des énoncés prospectifs pertinents dans les présentes. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs que la Société n'est pas en mesure de maîtriser ni de prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, les rendements et les réalisations réels de la Société ou l'évolution effective de ses affaires ou de son secteur d'activité diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations prévus ou des faits nouveaux exprimés ou implicites contenus dans les énoncés prospectifs. Les résultats ou les faits nouveaux réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs.

Les résultats et le rendement réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont envisagés dans ces énoncés prospectifs en raison de risques connus et inconnus, y compris ceux qui suivent : le maintien de la garantie du gouvernement canadien à l'égard de l'assurance prêt hypothécaire du secteur privé à des conditions satisfaisant la Société; les attentes de la Société à l'égard de ses produits, de ses charges et de son exploitation; les plans de la Société en vue de mettre en œuvre sa stratégie et d'exploiter son entreprise; les attentes de la Société à l'égard de la rémunération des administrateurs et des dirigeants; les besoins en liquidités prévus de la Société et ses estimations à l'égard de ses dépenses d'investissement, de ses besoins en capitaux, de ses réserves et de ses besoins de financement supplémentaire; les projets et échéanciers de la Société à l'égard de l'expansion de ses services et de ses produits; la capacité de la Société d'évaluer avec exactitude et de gérer les risques liés aux polices souscrites; la capacité de la Société de gérer avec exactitude les risques liés au marché, à l'intérêt et au crédit; la capacité de la Société de maintenir ses notations, lesquelles pourraient être touchées par les notations de l'actionnaire principal, Genworth Financial, Inc.; les fluctuations des taux d'intérêt; une baisse du volume des montages de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé; la nature cyclique du secteur de l'assurance prêt hypothécaire; les changements dans les lois et règlements du gouvernement régissant les assurances hypothécaires; l'acceptation par les prêteurs de la Société de nouvelles technologies et de nouveaux produits; la capacité de la Société d'attirer des prêteurs et de tisser et de maintenir des liens avec les prêteurs; le positionnement concurrentiel et les attentes de la Société à l'égard de la concurrence provenant d'autres assureurs hypothécaires au Canada; les tendances

et défis attendus inhérents aux activités de la Société et aux marchés dans lesquels elle exerce ses activités; les changements survenant dans les économies mondiale ou canadienne; une baisse du capital réglementaire de la Société ou un resserrement des exigences en matière de capital réglementaire; la perte de membres de l'équipe de haute direction de la Société; des enquêtes et des poursuites éventuelles sur le plan juridique, fiscal et réglementaire; une défaillance des systèmes informatiques de la Société; et des conflits d'intérêts potentiels entre la Société et son actionnaire principal, Genworth Financial, Inc.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société. Certains de ces facteurs, de même que d'autres facteurs, font l'objet d'une description plus détaillée dans la notice annuelle de la Société (la « notice annuelle ») datée du 16 mars 2016. Les investisseurs et les tiers sont priés d'examiner attentivement les facteurs de risque précités et les autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Un complément d'information sur ces facteurs de risque et les autres risques figure dans les documents publics que la Société dépose auprès des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation des valeurs mobilières (y compris la notice annuelle de la Société) et qui peuvent être consultés sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué ne représentent les points de vue de la Société qu'en date des présentes. Ils sont fondés sur les plans, les estimations, les projections, les convictions et les opinions actuels de la direction, et les hypothèses qui les sous-tendent peuvent changer. Ces énoncés prospectifs sont présentés pour aider les porteurs de titres de la Société à comprendre les points de vue actuels de la direction concernant ces issues futures et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien qu'elle s'attende à ce que des événements et des faits ultérieurs puissent l'amener à modifier ses points de vue, la Société ne s'engage à mettre à jour ces énoncés prospectifs que dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières l'exigent.